

UNE APPROCHE CONSTRUCTIONNISTE DE LA COMPOSANTE PRAGMATIQUE DES PRAGMATÈMES : LE CAS DES PRAGMATÈMES *APPOSÉS*

M^a Isabel González-Rey

Departamento de Filología Clásica, Francesa e Italiana,
Facultad de Humanidades, Universidad de Santiago de Compostela,
Complejo docente del Campus de Lugo, 27002 Lugo, Espagne
misabel.gonzalez.rey@usc.es

A Constructionist-based approach to the pragmatic component of pragmatemes: The case of *affixed* pragmatemes

Abstract: This study focuses on the characterization of pragmatemes within the theoretical framework of the Grammar of Constructions (GC), since the GC principles designed on the basis of a usage-based approach to language are most likely to be able to describe this type of construction. Indeed, the definition of pragmatemes as units linked to a given enunciation situation makes them particularly appropriate for being approached from the constructionist foundations. To demonstrate the relevance of this theoretical framework in the characterization of pragmatemes, the concepts of pragmatic scenario (Legallois), causal chain, and perlocutionary causality modality (Verlesch) are used on a series of examples drawn from a particular type of pragmatemes, affixed pragmatemes, defined as pragmatemic statements associated with “dedicated” supports (Varga). The detailed analysis of these examples allows us to show the unavoidable presence of the pragmatic component in the description of affixed pragmatemes, and thus, in that of pragmatemes in general. A final result of this case study is the need to make this component explicit in the characterization of pragmatemic statements at a level differentiated from the levels of schematization and specification particular to the description of constructions made according to a constructionist approach.

Keywords: pragmatemes; phraseology; Construction Grammar; Pragmatic; Causal Chain

Résumé : Cette étude porte sur la caractérisation des pragmatèmes dans le cadre théorique de la Grammaire de Constructions (GC) dont les principes conçus sur une approche de la langue fondée sur l’usage sont les plus à même de pouvoir réaliser la description de ce type de constructions. En effet, la définition des pragmatèmes en tant qu’unités liées à une situation d’énonciation déterminée les rend particulièrement appropriées pour être

abordées depuis les fondements constructionnistes. Pour montrer la pertinence de ce cadre théorique dans la caractérisation des pragmatèmes, les notions de *scénario pragmatique* (Legallois), de *chaîne causale* et de *modalité de causalité perlocutoire* (Verlesch) sont employées sur une série d'exemples tirés d'un type particulier de pragmatèmes, les pragmatèmes *apposés*, définis comme des énoncés pragmatémiques associés à des supports « dédiés » (Varga). L'analyse détaillée de ces exemples nous permet de montrer la présence incontournable de la composante pragmatique dans la description des pragmatèmes *apposés*, et de ce fait, dans celle des pragmatèmes en général. De cette étude de cas, il s'ensuit la nécessité de rendre explicite cette composante dans la caractérisation des énoncés pragmatémiques à un niveau différencié des niveaux de schématisation et de spécification propres à la description des constructions faite selon une approche constructionniste.

Mots-clés : pragmatèmes ; phraséologie ; Grammaire de Constructions ; pragmatique ; chaîne causale

1. Introduction

Les pragmatèmes constituent un groupe d'unités phraséologiques dont la définition s'ajuste, mieux que pour tout autre type de constructions, aux principes théoriques de la Grammaire de Constructions (dorénavant GC). En effet, depuis la perspective d'une linguistique fondée sur l'usage, ce genre d'unités est le plus approprié pour s'y encadrer. Toutefois, aussi bien du côté des pragmatèmes que du côté de la GC, il reste encore des aspects qu'il convient de définir afin de faire le pont entre les deux. Ainsi, en ce qui concerne les premiers, une définition du phénomène pragmatémique s'impose à la vue de l'hétérogénéité des études qui l'ont abordé sous différentes dénominations ; quant à la deuxième, la description de la composante pragmatique fait souvent défaut dans la caractérisation des constructions. Il est donc besoin d'éclaircir ces deux points avant de proposer une méthode d'analyse de la composante pragmatique des pragmatèmes à partir de son application sur un type particulier, à savoir les pragmatèmes *apposés*.

L'objectif de ce travail consistant en une description de la valeur pragmatique des pragmatèmes¹ selon les principes de la GC, le déroulement de cette étude se fera en trois étapes : une première étape dédiée à la dénomination et à la définition du phénomène pragmatémique ; une deuxième consacrée aux rapports entre la GC et les pragmatèmes ; et une troisième consistant en une étude de cas réalisée sur les pragmatèmes *apposés*, c'est-à-dire, ceux qui s'affichent sur un support « dédié » (Varga 2000), analysés au moyen des notions de *scénario pragmatique* (Legallois 2014), de *chaîne causale* et de *modalité de causalité perlocutoire* (Verlesch 2007, 2008).

Au terme de ce développement, l'idée essentielle à retenir est celle d'une caractérisation des pragmatèmes fondée sur les propriétés définitoires et fonctionnelles de ce phénomène dans le cadre d'une approche constructionniste² de la langue qui mise sur la trichotomie forme-sens-usage dans la description de ses constructions.

¹ La plupart des exemples employés dans ce travail sont tirés, d'une part, du dictionnaire thématique bilingue français-hongrois de M. Náray-Szabó (2009), et d'autre part, des énoncés rassemblés dans l'index du volume *Les Pragmatèmes*, de X. Blanco y S. Mejri (2018).

² Nous emploierons les termes « constructionnels » et « constructionnistes » dans un sens synonymique,

2. Choix terminologique et définition

Dans l'intention, d'une part, de contribuer à une homogénéité terminologique qui manque de toute évidence dans le domaine phraséologique, et d'autre part, de définir le phénomène pragmatémique dans un cadre théorique mettant en valeur sa composante pragmatique, nous choisissons la dénomination de « pragmatèmes » pour nommer des éléments que nous décrirons selon les principes de la GC. Nous justifierons, tout d'abord, ce choix terminologique et nous avancerons, ensuite, une définition qui nous permettra de présenter une caractérisation du phénomène dans une perspective constructionniste.

Ainsi, en ce qui concerne la dénomination de *pragmatème*, qui commence à être la plus répandue parmi les spécialistes (Blanco 2010 ; Blanco et Mejri 2018, etc.), surtout dans le cadre de la phraséologie, pour désigner ce type d'énoncés phraséologiques, elle a été créée par Mel'čuk (1995) à partir, manifestement, de l'hellénisme « pragmatique »³, auquel il a ajouté l'unité pertinente et minimale *-ème*, qui sert à désigner, de façon explicite, des éléments phraséologiques dont la valeur pragmatique les signale d'emblée comme tels. À l'instar du mot *phrasème*, issu, lui aussi, de la combinaison du terme « phrase » et du même suffixe pour nommer les unités propres du domaine phraséologique, le néologisme *pragmatème* naît comme hyponyme d'une catégorie concrète de *phrasèmes*. Unis par un même suffixe qui les rattache au même domaine d'appartenance, à savoir la phraséologie, *phrasèmes* et *pragmatèmes* se distinguent, cependant, par des racines qui, d'une part, les définissent en eux-mêmes et d'autre part, les hiérarchisent.⁴

Pour ce qui est de la définition des pragmatèmes, la plus acceptée, même parmi les spécialistes qui ont abordé cette question sous d'autres dénominations⁵, est celle qui signale la fixation pragmatique comme le trait essentiel du phénomène pragmatémique. Dans ce sens, le pragmatème est essentiellement une unité phraséologique qui s'actualise dans le discours sous la forme d'un énoncé syntactiquement autonome, mais dont le figement formel, sémantique et pragmatique le rend dépendant de la situation d'énonciation. Cette dépendance est le résultat de l'intervention de multiples

mais nous réserverons le premier aux constructions de la langue et le second aux théories et aux approches linguistiques.

³ Du grec *pragmatikos*. Voir A. Rey (2018 : 7-8) pour plus de détail sur l'évolution du terme « pragmatique » et son influence sur le mot *pragmatème*.

⁴ Cette technique d'homogénéisation terminologique, employée par Mel'čuk pour nommer et délimiter les objets linguistiques du domaine phraséologique, fondée sur la combinaison de racines différentes et du suffixe *-ème*, est tout aussi méritante que celle employée par G. Gréciano (1997), qui, elle, s'appuie sur le préfixe *phraséo-* pour construire toute une série de termes relatifs à tout autant d'aspects identifiés dans le domaine de la phraséologie : *phraséogénèse*, *phraséosystème*, *phraséolexèmes*, *phraséotermes*, *phraséotextèmes*, etc.

⁵ Le flou terminologique issu des différentes manières de nommer le phénomène pragmatémique regroupe aussi bien les formes les plus générales (les « formules », de De Boer (1922)) que les formes plus spécifiques (les « formules routinières », de Coulmas (1979, 1985) ; les « formules de courtoisie », de Tesnière (1936) ; les « formules pragmatiques », de Burger (1973) ; les « formules de la conversation », de López Simó (2016) ; les « énoncés liés », de Fónagy (1982) ; les « mots-phrases » et les « locutions-phrases », de Grevisse (1988) ; les « clichés-répliques », d'Isačenko (1948)), jusqu'à en arriver aux formes les plus spécialisées (les « phrasillons », de Tesnière (1936)).

facteurs d'ordre linguistique et extralinguistique, dont l'interprétation sémantique ne se limite pas à l'expression langagière en elle-même mais se calcule en fonction de tous les éléments, visibles ou pas, qui interviennent dans la manifestation de l'expression en question, à savoir : le code linguistique utilisé (écrit ou oral), les indices culturels, les supports employés et les motivations d'énonciation. En effet, ancrée à la fois dans une trichotomie syntactique, sémantique et pragmatique, la construction du concept de *pragmatème* relève non seulement de la combinaison de ces trois aspects mais aussi d'une hiérarchie où l'usage prévaut sur tout le reste. Elle rejoint, en cela, les fondements de la GC, comme nous allons le constater dans ce qui suit.

3. Grammaire de Constructions et Pragmatèmes

Pour la GC, la construction est un signe linguistique qui allie signifié et signifiant, et qui est, de plus, ancré dans l'usage. En effet, toutes les théories constructionnistes élaborées autour de la notion de *construction*⁶ s'accordent, malgré leur grande diversité⁷, à la définir comme un assemblage de forme et de sens pourvu d'une composante pragmatique. Selon cette conception, une construction constitue non pas une unité abstraite mais une unité concrète, pourvue de sens, un sens formé à partir de la structure syntaxique, des composants lexicaux et des indices discursifs et pragmatiques contenus dans la construction en question. Or cette définition est particulièrement appropriée pour définir les pragmatèmes. Voyons donc pourquoi la GC constitue un angle d'approche privilégié pour décrire ces unités, mais observons également en quoi celles-ci peuvent contribuer à raffiner la méthodologie constructionniste pour ce qui est de la caractérisation de ce genre de constructions.

3.1. Une récapitulation rapide des postulats de la GC

Rappelons très vite que l'approche constructionniste est fondée sur une conception holistique de la langue par le biais de constructions placées dans un continuum entre lexicale et syntaxe et dont l'organisation se fait de façon réticulaire, aussi bien du point de vue interne que du point de vue externe. En effet, du point de vue interne, la formation d'une construction suit le principe d'unification selon lequel elle est la résultante de l'assemblage d'autres constructions (son extension matérielle va donc du signe constructionnel minimal, le morphème, au plus complexe, la phrase composée), et d'autre part, sa réalisation contient plusieurs niveaux d'abstraction, du niveau le plus schématique au plus spécifique⁸. Du point de vue externe, une

⁶ Le terme regroupe autour de lui une large famille d'approches théoriques qui considèrent toutes la *construction* comme l'unité fondamentale du langage. Voir Goldberg (2006 : 213-214) pour une typologie des différents modèles constructionnistes : la *Grammaire d'Unification* (Fillmore et al. 1988), la *Grammaire Cognitive des Constructions* (Goldberg 1995, 2006), la *Grammaire Cognitive* (Langacker 1987), la *Grammaire de Constructions Radicale* (Croft 2001), etc.

⁷ Nous ne disposons pas de la place suffisante dans cet article pour faire une analyse exhaustive des traits particuliers que chaque modèle constructionniste attribue à la notion de *construction*. Nous ne retiendrons ici que les plus pertinents pour notre étude.

⁸ Selon D. Legallois (2014 : 45) : « La GC distingue plusieurs degrés d'abstraction des constructions ; [...] plus une construction est abstraite, plus elle est schématique ; plus elle est lexicalement saturée, plus

construction peut être mise en rapport avec d'autres familles de constructions.⁹ Pour résumer, les postulats de la GC consistent en plusieurs concepts généraux, à savoir :

1. le concept de « construction » : les constructions sont des faits de langue, pourvues de structure syntaxique, de contenu sémantique et d'indices pragmatico-discursifs propres ;
2. le concept de « lexique-syntaxe » : il n'existe pas de séparation entre le lexique et la syntaxe, mais un continuum entre les deux pôles ;
3. le concept d'« unification » : un énoncé n'est pas la simple somme de plusieurs items lexicaux unis par des règles syntaxiques dépourvues de sens, mais le produit de plusieurs constructions imbriquées ;
4. le concept d'« usage » : une construction émerge de son emploi et se constitue en modèle de régularité à travers sa fréquence.¹⁰

Tous ces concepts forment les piliers sur lesquels s'établissent les principes de la GC pour définir et décrire les différentes constructions de la langue. Toutes les descriptions cherchent à apporter l'information nécessaire à la caractérisation de chaque construction du point de vue constructionniste, de telle façon que cette caractérisation est aussi la marque à laquelle est reconnue la GC. Or deux questions se posent : a) comment cette caractérisation est-elle menée à bout et b) remplit-elle toutes les conditions nécessaires pour atteindre une description adéquate des pragmatèmes ?

3.2. La caractérisation des constructions selon la GC

Le principe de non-séparation entre sens, forme et usage a marqué la procédure descriptive des constructions de façon bien différente selon les théories constructionnistes, mais aussi selon le degré d'abstraction des constructions. C'est le cas de la description des structures syntaxiques, telles que la construction passive considérée comme porteuse de sens (Goldberg 1995), de celle des constructions ditransitives, analysées à la lumière de la présence ou de l'absence d'arguments sémantiques (Goldberg 2006), ou encore de celle des expressions figées, interprétées à partir de leur caractère non compositionnel (Kay, Fillmore et O'Connor 1988).¹¹ Dans tous les cas, l'information pragmatique contenue dans la description de ces constructions

elle est spécifique. Schématicité et spécificité se comprennent en termes de degrés : *N1 attraper un rhume* est plus spécifique que *N1 attraper N2*, lui-même plus spécifique que le schéma transitif *N1 verbe N2* ».

⁹ Cf. la notion de *greffe*, chez Legallois (2013), pour expliquer les rapports entre des constructions qui peuvent être rapprochées pour des raisons diverses (structure commune, lexique commun, etc.).

¹⁰ Cf. la notion d'*usage event* de Langacker (1987).

¹¹ Dans l'exemple *I barely got up in time to eat lunch, let alone cook breakfast*, Kay, Fillmore et O'Connor font appel à un modèle scalaire fondé sur une procédure interprétative des deux propositions reliées par la conjonction *let alone*. Cette procédure consiste à interpréter le rapport de force entre les deux et considère la première plus forte que la seconde ; c'est-à-dire que si la première proposition (*I eat lunch*), nommée A, est déjà difficile à exécuter par manque de temps, la seconde (*I cook breakfast*), nommée B, l'est encore plus. Les auteurs signalent, cependant, que « It is important to notice a potential confusion regarding the notion of strength. When we say that the A clause is stronger, we mean that it is more informative, in the sense that it asymmetrically entails the B clause » (Kay, Fillmore et O'Connor 1988 : 532).

a été fournie à travers les composantes syntactico-sémantiques, en termes intra-constructionnels, sans avoir recours à des éléments extralinguistiques.¹²

Dans les faits, si bien même cette composante pragmatique représente la pierre de touche de la GC, il existe un paradoxe, mis en avant par G. Desagulier (2011),¹³ dans ce sens qu'elle occupe, en fait, une place subalterne par rapport aux deux autres composantes, la forme et le sens. Pour cet auteur, « les grammaires de constructions s'astreignent à faire passer le maximum d'information pragmatique sous les fourches caudines de l'interface syntaxe-sémantique » (Desagulier 2011 : 105), au risque de rendre une vision déviée de leur propre essence en tant qu'approches constructionnistes. En effet, bien que centrées sur l'usage, elles appliquent, toutefois, une conception étroite de la pragmatique. Cela est probablement dû au fait que l'idée constructionniste de pragmatique diffère de celle mise en place par la pragmatique elle-même, en tant que branche linguistique à part entière, mais aussi au fait que cette idée varie selon les différents courants constructionnistes. Cela dit, nous sommes d'avis que les différents types de constructions analysés y sont également pour beaucoup. Or plus la construction est spécifique, plus elle est figée et plus elle est figée, plus elle contient d'indices socio-discursifs qui demandent à être présents dans l'information pragmatique. C'est le cas des pragmatèmes, des unités phraséologiques spécifiques qui partagent avec les constructions propres des approches constructionnistes la trichotomie syntactique, sémantique et pragmatique. Or la charge pragmatique contenue dans un pragmatème occupe une place de choix dans l'élaboration du sens, ce qui demande des critères d'analyse particuliers.

3.3. La valeur constructionnelle des pragmatèmes

La phraséologie a été prise en compte pour la première fois par la GC à partir du travail de Fillmore, Kay et O'Connor, sur l'emploi de *let alone* (1988 : 512). Cet article a marqué un point d'inflexion dans les rapports entre constructions régulières et constructions irrégulières, car il a été démontré qu'une unité phraséologique, loin d'être irrégulière et non productive, comprend des sous-régularités susceptibles d'être dégagées. Dans ce sens, la GC attribue à toutes les unités phraséologiques une valeur égale au reste des constructions libres de la langue.¹⁴

En ce qui concerne les pragmatèmes, ils s'érigent, en tant que constructions totalement spécifiques pourvues d'un haut degré de saturation lexicale, en unités constructionnelles selon cette conception de la construction qui la désigne comme fait

¹² Quelques approches s'intéressant à l'aspect pragmatique des constructions tentent de dépasser le cadre strictement linguistique. C'est le cas de la *Grammaire Cognitive* de Langacker (1987, 1991) qui définit la grammaire comme un ensemble d'unités linguistiques conventionnelles ancrées dans l'usage et stockées dans le fond langagier des usagers. Se situant dans la même ligne, Croft (2000, 2009) élargit cette conception en plaçant tout signe conventionnel dans l'acte social de communication : « In order to be successful, cognitive linguistics must go « outside the head » and incorporate a social-interactional perspective on the nature of language » (Croft 2009 : 395).

¹³ Desagulier offre, dans son étude sur le programme socio-pragmatique des grammaires de constructions, un panorama de l'évolution de ce paradigme qui montre à quel point la composante pragmatique a été utilisée en fonction de l'application d'un modèle constructionniste déterminé.

¹⁴ Pour une étude plus détaillée sur les rapports entre GC et phraséologie, voir González-Rey (éd.) 2015.

de langue particulier et non dérivationnel¹⁵, ayant une valeur propre et unique. Ils constituent, en outre, les unités les plus à même de répondre aux postulats de la CG car leur ancrage dans la situation d'énonciation fait d'elles les meilleures candidates pour les courants constructionnistes centrés sur l'usage. Comme nous l'avons signalé ci-dessus, la situation d'énonciation contribue, autant que les éléments syntaxiques et sémantiques qui forment l'expression, à leur donner du sens. Or cette alliance a été aussi mise en avant dans les approches constructionnistes qui lient le plus les constructions à l'usage (Langacker 1987, 1991; Croft 2000, 2009). L'indissociabilité de la forme, du sens et de la valeur pragmatique-discursive du signe linguistique représente, en effet, le trait commun qui relie les pragmatèmes à la GC. Tous deux partagent le rôle joué par la trichotomie syntactique, sémantique et pragmatique dans leur respective définition.

C'est cette indissociabilité qui nous amène à vouloir analyser la valeur pragmatique des pragmatèmes à la vue des principes constructionnistes et à mettre en œuvre une démarche de caractérisation fondée sur une méthodologie particulière, la *chaîne causale*, dans le but d'établir le lien entre le phénomène pragmatémique et la situation d'énonciation.

3.4. La valeur pragmatique des pragmatèmes

Les pragmatèmes constituent des actes sociaux de communication. Ils s'emploient comme actes de langage ancrés dans une situation énonciative donnée, et en tant que tels, ils sont pourvus d'une dimension locutoire, illocutoire et perlocutoire qui sert à lier la langue à l'action. Dans ce sens, les pragmatèmes, de par leur nom et leur définition, remplissent le mieux cette fonction langagière et c'est cette fonction qui doit prévaloir dans leur caractérisation.

Or, pour la GC, comme nous l'indique Legallois, une *construction* peut être décrite selon plusieurs degrés d'abstraction, depuis la schématisation jusqu'à la spécification. Nous avons vu que cette description, au niveau de la schématisation, apporte une information pragmatique fournie, essentiellement, à travers les composantes syntactico-sémantique de la construction, exprimée en termes intra-constructionnels, sans avoir recours à des éléments extralinguistiques. Or la charge pragmatique contenue dans un pragmatème occupe une place essentielle dans la construction du sens et dont il faut rendre compte lors de sa caractérisation. Pour ce faire, il convient d'introduire d'autres éléments d'analyse et de description, à savoir, d'une part, le *scénario* (Legallois 2014¹⁶) *pragmatique*, et d'autre part, la *chaîne causale* et les *modalités de causalité perlocutoire* (ou *effets perlocutoires*)¹⁷ (Vermersch 2007, 2008).

¹⁵ Cf. Goldberg (2006), pour qui une construction passive est une instance en elle-même et non pas la dérivation d'une structure profonde active.

¹⁶ Legallois a le mérite d'avoir introduit la notion de *scénario* dans la description des constructions, notamment dans son travail de 2014. Toutefois, la distinction entre le niveau de schématisation de la construction et celui de son scénario n'est pas nette, les deux termes étant souvent employés en alternance. En ce qui nous concerne, nous avons déjà établi cette distinction dans un travail antérieur (Voir González-Rey 2016).

¹⁷ Vermersch (2008) conçoit la description de l'énonciation non pas comme la formulation individuelle

En ce qui concerne le *scénario pragmatique*¹⁸, il s'agit d'un niveau de description qui contient l'information pragmatique, aussi bien explicite qu'implicite, nécessaire à la compréhension de l'expression. Dans la caractérisation d'une construction spécifique, nous situons ce scénario à un niveau différent de la schématisation, les deux devant être mis au service de la spécification de la construction en question. Cela est d'autant plus indispensable dans le cas des pragmatèmes que leur forme dense contient des implicites qu'il faut pouvoir forcément mettre au jour. Quant à l'information des énoncés pragmatémiques contenue dans ce *scénario pragmatique*, elle sera fondée sur la notion de *chaîne causale* (Vermersch 2007 et 2008). Cette notion va nous permettre de décrire non seulement l'intention illocutoire des énonciateurs mais aussi les *effets perlocutoires*¹⁹ produits sur les destinataires. Or ces effets peuvent varier en fonction des différentes *modalités de causalité perlocutoire* sous-jacentes à l'énonciation du pragmatème en question.

C'est donc à partir des notions de *scénario pragmatique*, de *chaîne causale* et de *modalité de causalité perlocutoire* que nous allons décrire la composante pragmatique des pragmatèmes, en nous intéressant à un type particulier, les pragmatèmes *apposés*. Ces derniers constituent un lieu privilégié d'analyse par la nature même de leurs conditions d'emploi. Grâce à l'étude de ce genre d'unités, nous parviendrons à montrer l'importance de la caractérisation de cette composante dans l'analyse constructionnelle du phénomène pragmatémique.

4. Étude de cas : la caractérisation pragmatique des pragmatèmes *apposés*

Pour mieux saisir en quoi l'étude de la *chaîne causale* d'un pragmatème peut nous aider à extraire l'information pragmatique qui y est contenue, nous procéderons à l'analyse d'une série d'exemples qui appartiennent à ce que nous convenons de nommer ici les pragmatèmes *apposés*. Nous définirons, tout d'abord, ce groupe d'unités, pour en choisir ensuite quelques-unes et les caractériser selon une approche constructionniste qui prenne en compte la composante pragmatémique.

des actes austiniens ou searliens (locution, illocution et perlocution) mais comme une *explicitation* ou mise en mots de l'action à travers une *chaîne causale* qui relie ces actes entre eux et qu'il représente sous le schéma suivant : intention → énonciation → effets. L'application de cette notion permet de mettre en valeur les différentes modalités de causalité perlocutoire d'un énoncé.

¹⁸ La notion de *scénario* peut rappeler les cadres sémantiques de Fillmore (*Frames*), mais elle s'en distingue par la fonction que nous lui attribuons ici. Elle est plus proche de celle de « représentation conceptuelle » dont se sert Blanco (2010), en s'inspirant lui-même des *contextualisation cues*, de Gumperz (1982), pour décrire les indices spatio-temporels et les motifs d'énonciation d'un pragmatème donné, comme, par exemple, pour *¡Buen provecho !* [X indique à Y qu'on peut commencer à manger sans être impoli] (Blanco 2010 : 24) (traduit de l'espagnol par nos soins). Toutefois, pour compléter cette description, Blanco ajoute la notion de « représentation sémantique », formulée comme suit : *desear*(Locuteur, *provecho*(alimento, Interlocutor), Interlocutor) (Ibid. : 25). Nous rallions ces deux perspectives, conceptuelle et sémantique, sous le nom de *scénario pragmatique* pour signaler ce niveau de description constructionnelle.

¹⁹ Au sein de ses recherches sur les différents types de causalité, Vermersch (2007) en distingue trois : *demander, convaincre et induire*.

4.1. Les pragmatèmes *apposés* : définition

Nous nommons pragmatèmes *apposés* ceux qui sont inscrits sur des supports « dédiés » (Varga 2000),²⁰ tels que des affiches publicitaires (p.ex. *À paraître, À vendre, En vente, Prochainement au cinéma, Soldes*, etc.), des ardoises ou têtreaux des restaurants (p.ex. *Menu du jour, Heures Joyeuses*, etc.), des étiquettes (p. ex. *À consommer avant le..., Fait Maison*, etc.), des emballages (p.ex. *Fragile*, etc.), des panneaux d'information (p.ex. *Accueil, Caisse, Information, Centre infotouristique, Renseignements*, etc.), d'indication (p.ex. *Ascenseur, Emplacement réservé, Parking privé, Parking sous vidéosurveillance, Toilettes/WC*, etc.), d'orientation (p.ex. *Arrêt Bus, Centre-ville, Gare routière*, etc.), d'interdiction (p.ex. *Défense de fumer, Ne pas marcher sur les pelouses*, etc.), des plaques (p.ex. *Cour Municipale, Hôtel de Ville, Salle du Conseil*, etc.) ou des signaux routiers (p.ex. *Stop, Danger*, etc.). Mel'čuk (1995) a été le premier à incorporer ce type d'énoncés dans la catégorie des pragmatèmes (p.ex. *Défense de fumer*) et, à sa suite, Blanco et Mejri (2018) les y ont également inclus (p.ex. *Ne pas toucher*). Ces unités, de par leurs particularités d'emploi, vont nous servir tout spécialement à analyser l'importance que revêt la situation d'énonciation dans leur caractérisation. Nous verrons même que, grâce à cette caractérisation, nous serons en mesure d'avancer un principe de catégorisation des pragmatèmes que nous présenterons dans une étude postérieure.²¹

4.2. Analyse pragmatique de quelques pragmatèmes *apposés*

Nous allons examiner quatre séries d'exemples de pragmatèmes *apposés*, que nous signalons par les lettres A, B, C et D.

4.2.1. Pragmatèmes *apposés* (Série A)



²⁰ Varga (2000 : 108) définit les supports « dédiés » comme « ceux qui ont une fonction essentielle de support d'écriture. [...] Ils sont solidaires de l'écriture dans le sens où leur fonction principale est de la présupposer ». Elle les distingue des supports « non dédiés », qui servent de soutien à l'écriture, mais sans la présupposer. Ce genre de supports peut également être mis en rapport avec des pragmatèmes, mais il s'agit en tout cas d'énoncés différents de ceux que nous abordons ici. Nous en ferons l'étude dans un travail postérieur (voir note 21).

²¹ Dans une étude en cours, nous proposons une classification des pragmatèmes fondée sur les compétences d'encodage et de décodage dans le cadre d'une approche phraséodidactique (González-Rey, en préparation).

Si nous comparons les quatre panneaux signalétiques ci-dessus, le premier contient le pragmatème *Stop*, le second *Danger*, le troisième comprend ce même pragmatème accompagné d'un symbole spécifique, et le quatrième n'inclut que le symbole. La forme du signe pragmatémique dans les trois premiers cas est de nature monolexicale ([Nom.]) et le sens compositionnel. Or la simple compréhension du signe ne suffit pas pour que le destinataire en fasse un bon décodage. Il doit se sentir engagé à aller au-delà de ce qu'il voit et de ce qu'il comprend pour y arriver. Il doit se sentir interpellé par le message. Or ce qui va lui permettre de déceler l'usage directif du pragmatème, c'est la nature du support « dédié » sur lequel il est inscrit. Celui-ci va exercer sur lui une fonction d'appel par la forme propre du support, par les couleurs employées et même par le type de typographie. Ces éléments externes au signe linguistique vont, en effet, apporter au destinataire des renseignements qui vont l'aider à décoder le pragmatème en fonction de la situation où il est employé. Ainsi, même si les quatre sont des panneaux de signalisation, le premier est un signal routier de position qui contient un ordre impératif d'arrêt,²² tandis que les deux suivants sont des signaux avancés de sécurité, destinés à la prévention d'accidents.²³ Quant au quatrième, il appartient au code de la route et rend bien compte de la valeur linguistique implicite du symbole puisqu'il renvoie à lui seul aux messages écrits dans (2) et (3).²⁴ Il est évident que dans ces cas le support du pragmatème *Danger* joue un rôle décisif dans la transmission du message puisque les usagers doivent s'en servir pour faire une interprétation adéquate du pragmatème. Par contre, en (4) le caractère conventionnel et universel du signal routier rend le support porteur de sens, sans le besoin d'un texte explicite.

Ces indices externes vont nous permettre de reconstruire la chaîne causale sous-jacente à l'emploi de ces pragmatèmes. Ainsi, le message qui y figure est exprimé au nom d'un énonciateur absent (une entité publique ou privée anonyme), mais qui se manifeste au moyen d'une énonciation particulière qu'un destinataire collectif (ici, le public en général) doit reconnaître immédiatement. L'intention illocutoire de l'énonciateur en question est, dans tous les cas, celle de demander à ce destinataire d'exécuter une action programmée par le message et, de ce fait, non volontaire pour le récepteur. Pour garantir cette intention de départ et que le message passe, l'énonciation des pragmatèmes se sert, en l'occurrence, des éléments linguistiques et extralinguistiques qui vont se combiner pour que le destinataire puisse décodifier correc-

²² Les panneaux de signalisation routière doivent répondre à la norme « NF ASCQUER », afin de garantir leur conformité aux normes de fabrication et leur bon usage. En ce qui concerne le panneau de signalisation de priorité, il est codifié AB4 en France. Tous ces éléments contribuent à l'uniformité des supports, et de ce fait, à une ample diffusion et connaissance des messages qui y sont associés.

²³ La forme de ces panneaux est conforme à la norme ISO 7010 qui vise à harmoniser au niveau international les symboles graphiques et la couleur des panneaux de sécurité, garantissant ainsi une reconnaissance universelle des signaux par le public, quelle que soit sa nationalité. Le panneau indiquant *danger* a donc des bords noirs et un fond jaune. Il peut contenir, pour renforcer son message, un texte écrit et/ou un pictogramme.

²⁴ Panneau de signalisation avancée de danger, codé A14, qui se distingue par sa forme triangulaire et ses bords rouges, sur fond blanc rétro réfléchissant, et éclairé éventuellement par des feux pour une meilleure visibilité de nuit.

tement le message. Si l'on examine l'effet perlocutoire de ces pragmatèmes par une centration sur le destinataire, la première constatation que l'on peut faire concerne la première condition que celui-ci doit remplir : celle de porter son attention sur le message. En fait, le premier effet perlocutoire du message est d'abord d'exercer une attraction attentionnelle sur lui afin qu'il se tourne vers son contenu. Pour y réussir, celui-ci prend une forme déterminée afin d'assurer une bonne compréhension de la part du destinataire. Conformément à ce but, le deuxième effet perlocutoire sur le récepteur est celui de décoder correctement le pragmatème. Une fois le sens saisi, le troisième effet consiste à amener le destinataire à exécuter l'acte exprimé par le pragmatème. Ce sont donc l'attention du destinataire, la compréhension du message et l'exécution de l'action imposée par son contenu qui caractérisent ce type de pragmatèmes.

Toute cette information, extraite grâce à l'analyse de la chaîne causale, nous permet d'accéder au scénario pragmatique des pragmatèmes analysés ci-dessus. Ce scénario peut être résumé dans le tableau suivant :

CHAÎNE CAUSALE	Énonciateur A > Destinataire B	Intention illocutoire de A	Énonciation	Effet perlocutoire sur B
SCÉNARIO PRAGMATIQUE	Pragmatème X énoncé par A (anonyme) à B (collectif)	A DEMANDE à B d'exécuter une action déterminée	Acte Performatif -Directif Dire pour demander de faire quelque chose Acte locutoire → Action	B EXÉCUTE une action programmée par A (B se sent obligé d'obéir à la demande de A)

Tableau 1. Scénario pragmatique des pragmatèmes apposés de la série A

L'approche constructionniste doit tenir compte de ce scénario pragmatique pour une caractérisation appropriée des pragmatèmes, d'autant plus qu'il s'agit d'énoncés monolexicaux qui ne se suffisent pas à eux-mêmes pour être bien interprétés. Pour cela, il est nécessaire de l'explicitier à un niveau différencié du niveau de la schématisation ([NOM]) et du niveau de la spécification (*Stop ; Danger*).

4.2.2. Pragmatèmes apposés (Série B)

(1)



(2)



(3)





En signalétique, pas tous les panneaux sont soumis à une réglementation qui conditionne la forme, la couleur ou les symboles. Il existe des signaux qui peuvent être personnalisés sur demande. C'est le cas des panneaux ci-dessus, des panneaux d'interdiction contre des incivilités telles que le non-respect des pelouses. Les trois premières affiches contiennent le signal conforme à la norme ISO7010,²⁵ contrairement aux quatre autres. Ces dernières varient en couleurs et en formules textuelles. Le premier panneau est le seul à ne pas avoir de texte écrit, car l'application d'un panneau réglementaire jouit de la force de la norme dans la transmission du message sans l'aide de l'écriture, comme nous l'avons vu pour le panneau routier (Série A, 4). Par contre, sur le reste des affiches, le texte varie en fonction de la commande.²⁶ Le syntagme commun à tous est celui de *marcher sur la/les pelouse/s*. Ce syntagme peut fonctionner comme un énoncé autonome à la forme négative en (2) ou bien être un intégrant de pragmatèmes plus développés (*Merci de ne pas .../ Prière de ne pas.../ Interdit de.../ Interdiction de.../ Il est interdit de ...*). En ce qui concerne le sens des formatifs, il est tout à fait compositionnel et plus compréhensible au fur et à mesure que l'énoncé s'allonge. On pourrait conclure que la forme syntaxique et le sens suffisent à un bon décodage du message puisque le thème de ce qui est demandé est explicitement formulé. Or les informations pragmatiques que fournissent les éléments extralinguistiques liés au support vont nous apporter des renseignements supplémentaires sur la façon dont cette demande peut être interprétée.

En effet, si nous analysons la chaîne causale sous-jacente à ces pragmatèmes, nous allons voir qu'ils ne sont pas tous ce qu'ils semblent être. Apparemment, on serait tenté de dire qu'il s'agit, dans tous les cas, de pragmatèmes impliquant un énonciateur anonyme²⁷ et un destinataire collectif. Or les conditions d'énonciation (types d'énoncés formels, types de panneaux, couleurs, etc.) varient d'un panneau à l'autre, ce qui répercute nécessairement sur les intentions illocutoires et les effets perlocutoires. En effet, les énoncés des panneaux (3) et (4) (*Merci de.../ Prière de...*)

²⁵ Le signal est circulaire, avec une barre placée diamétralement, avec des bords rouges et fond blanc. Le pictogramme peut varier (herbe + personne/chaussure). La signalétique peut être susceptible d'être adaptée en fonction des personnes handicapées au moyen de dispositifs dupliquant les informations écrites, ce qui contribue à la diffusion des messages et renforce le caractère fonctionnel du pragmatème.

²⁶ Les fabricants de signalétique encouragent leurs clients à personnaliser leur signalisation. Voir, par exemple, la publicité de *Direct Signalétique* sur son site, qui dit : « Face aux évolutions, vous aimeriez pouvoir avoir une signalétique qui s'adapte pour éviter de la renouveler ? Un panneau d'interdiction ne serait-il pas plus sympa avec un message personnalisé ? », <https://www.direct-signaletique.com/> [consulté le 17.09.2019].

²⁷ La commande de ce panneau peut être faite par un propriétaire qui souhaite interdire à quiconque l'accès à sa propriété privée ou bien par une administration publique qui réglemente la conduite des visiteurs dans les espaces ouverts et aménagés.

nuancent le caractère directif du pragmatème pour le rendre « plus aimable » et le transforment en exhortatif, tandis que les trois autres (*Interdit de/Il est interdit de/Interdiction de*) renforcent son aspect impératif. Cet aspect est d'ailleurs souligné par la présence de la couleur rouge qui renvoie aux couleurs des panneaux règlementaires. Par contre, les panneaux à messages exhortatifs sont sur fond vert. Cette couleur verte, liée à l'expression d'un message « plus aimable », se trouve, d'ailleurs, sur le panneau (3), qui combine le signal règlementaire et le pragmatème exhortatif. Ces éléments externes sont au service du message linguistique et en éclairent l'intention illocutoire et l'effet perlocutoire. Ainsi, en ce qui concerne l'intention illocutoire de tous ces énoncés, elle consiste à demander au récepteur de ne pas exécuter un acte qui entre dans la catégorie des actes programmés, et, de ce fait, non volontaires pour le récepteur. Toutefois, une nuance est introduite dans cette intention de demande dans les panneaux (3) et (4) : la formule de courtoisie *Prière/Merci de...,* ainsi que la couleur verte, cherchent à ce que l'acte demandé émane de la bonne volonté du destinataire. En ce sens, la combinaison du signal règlementaire en rouge et du pragmatème en vert en (4) lance une double intention à l'égard du destinataire : celle de lui imposer la non-exécution de l'acte et, à la fois, celle de solliciter son adhésion à cette décision. Ces différentes intentions produisent nécessairement des effets perlocutoires différents en fonction des supports et des différentes énonciations du pragmatème qui y est apposé. Ainsi, en (2), (5), (6) et (7) le destinataire se sent obligé d'exécuter l'ordre de non-acte, alors qu'en (3) et (4) il se sent invité à l'exécuter. Ceci modifie la perception du pragmatème qui passe d'un sens directif à un sens exhortatif. Ces deux types d'effet donnent lieu à deux modalités de causalité perlocutoire dont nous résumons la chaîne causale et le *scénario pragmatique* dans le tableau suivant :

CHAÎNE CAUSALE	Énonciateur A > Destinataire B	Intention illocutoire de A	Énonciation	Effet perlocutoire sur B
SCÉNARIO PRAGMATIQUE (Modalité 1)	<i>Pragmatème X énoncé par A (anonyme) à B (collectif)</i>	A DEMANDE à B de ne pas exécuter une action déterminée	Acte Performatif -Directif <i>Dire pour demander de ne pas faire quelque chose</i> Acte locutoire → Non Action	B N'EXÉCUTE PAS une action programmée par A (B se sent obligé d'exécuter la demande de A)
SCÉNARIO PRAGMATIQUE (Modalité 2)	<i>Pragmatème X énoncé par A (anonyme) à B (collectif)</i>	A DEMANDE à B de ne pas vouloir exécuter une action déterminée	Acte Performatif -Exhortatif <i>Dire pour demander de ne pas vouloir faire quelque chose</i> Acte locutoire → Non Action	B N'EXÉCUTE PAS une action programmée par A (B se sent invité à exécuter la demande de A)

Tableau 2. Scénario pragmatique des pragmatèmes apposés de la série B

D'un point de vue constructionniste, ces deux modalités de causalité perlocutoire doivent être incorporées à la caractérisation des pragmatèmes et faire l'objet d'un niveau de description à part du niveau de schématisation de chacun d'eux ([Vb. à l'inf. nég.+prép.+art. déf. pl.+NOM] ; [NOM+prép.+Vb. à l'inf. nég.+prép.+art. déf. pl./sg.+NOM] ;[NOM+prép.+Vb. à l'inf.+prép.+art. déf. sg.+NOM] ;[Pron. Pers. Sujet 3^o pers. sg.+ Vb. ÊTRE+part.passé du vb. INTERDIRE+prép.+Vb. à l'inf.+prép.+art. déf. pl.+NOM] ; [part.passé du vb. INTERDIRE+prép.+Vb. à l'inf.+prép.+art. déf. sg.+NOM]) et de leur niveau de spécification respectif : *Ne pas marcher sur les pelouses* ; *Prière/Merci de ne pas marcher sur la/les pelouse(s)* ; *Interdiction de marcher sur la pelouse* ; *Il est interdit de marcher sur les pelouses* ; *Interdit de marcher sur la pelouse*.

4.2.3. Pragmatèmes apposés (Série C)

(1)



(2)



Si nous comparons maintenant le pragmatème *Entrez* apposé sur les deux affiches ci-dessus, nous pouvons l'interpréter littéralement, sans l'aide du support, comme une indication pour passer librement à l'intérieur d'un espace fermé. La forme impérative pourrait nous laisser croire qu'il s'agit dans les deux cas d'un pragmatème directif, mais il n'en est rien et le destinataire le sait grâce, d'abord, au co-texte. Ainsi, en (1), le pragmatème *Entrez* est suivi d'un autre pragmatème : *C'est ouvert*. Le mot « ouvert » est écrit en gras, avec des majuscules d'une taille plus grande que les lettres du premier pragmatème. C'est donc cette indication qui prévaut sur la première et en conditionne le sens. En effet, l'interprétation littérale de cet énoncé signale un fait apparemment lié à une porte d'accès²⁸ pour indiquer aux passants le contraire de ce qu'ils voient : une porte apparemment fermée mais qui est, en réalité, ouverte (si la porte était physiquement ouverte, il n'y aurait pas lieu de l'indiquer) et de ce fait, il peut entrer, s'il le souhaite, contrairement au sens impératif de l'énoncé *Entrez*. En (2) ce même pragmatème est suivi d'un syntagme libre qui indique littéralement la manière d'entrer (« sans sonner »), et c'est aussi cette information qui prime dans le décodage du message. En effet, sa présence apporte de nombreux renseignements pour la compréhension du pragmatème au-delà de sa littéralité. Ainsi, cette précision sur la façon d'entrer indique d'abord qu'il existe une sonnette près d'une porte d'accès à une demeure, mais qu'il ne faut pas l'utiliser. Ceci implique

²⁸ Il s'agit, en fait, de la porte d'entrée d'une demeure, munie d'un dispositif (poignée et serrure), qu'on aura laissé ouverte (et non fermée à clé) à l'intention du destinataire du message. Cette demeure peut se trouver en rez-de chaussée, côté rue, ou en étages supérieurs à l'intérieur d'un immeuble.

que le destinataire peut entrer directement à l'intérieur par ses propres moyens, sans que personne ne vienne lui ouvrir la porte, mais aussi sans qu'il fasse de bruit. Or une sonnette peut renvoyer à l'idée d'une demeure en rez-de-chaussée ou en étages, mais le fait de ne pas faire de bruit peut aussi indiquer qu'il s'agit d'une demeure qui se trouve à l'intérieur d'un immeuble.

En ce qui concerne le support, le pragmatème *Entrez* est inscrit sur des types de pancarte différents : en (1) la pancarte est intermittente (on peut l'enlever) et en (2) elle est permanente (elle est fixe). Ceci peut nous indiquer que la première se trouve en rez-de-chaussée, côté rue, pour être vue des passants à un moment précis, et la seconde à l'intérieur d'un immeuble, en étages supérieurs. Cette indication nous apporte des informations supplémentaires sur l'énonciateur ou sur le destinataire, selon la centration que nous voulons faire. Si nous faisons une centration sur l'énonciateur, l'idée d'une porte « ouverte » donnant accès à une demeure habitée indique qu'à l'intérieur quelqu'un est disposé à recevoir des gens qui veulent bien se présenter dans les lieux. Cette personne a une intention illocutoire commune dans les deux cas, celle d'induire ces gens à entrer. Or la question qui se pose est de savoir pourquoi et qui sont ces personnes si accueillantes. S'impose alors le décodage d'autres indices pour y répondre. Ainsi en (1), on comprend bien que l'expression *C'est ouvert*, ou tout simplement *Ouvert*, aurait suffi pour dire la même chose que *Entrez*, car l'invitation à entrer y est implicite. Mais la redondance a pour but d'attirer l'attention des destinataires et de les faire entrer quand bien même ils n'auraient pas en tête l'intention de le faire. En 2), par contre, l'expression est directe, sans redondance et elle indique au destinataire le seul fait d'accéder aux lieux d'une façon simple et facile, sans chercher à le convaincre. La raison qui est derrière cette façon d'induire le destinataire à entrer se trouve dans la qualité des relations que cherche à établir l'énonciateur avec ce destinataire, à savoir celle de fournisseur-client où une prestation est offerte au client en échange d'un bénéfice pour le fournisseur. La nature de cette prestation est implicite dans le message inscrit sur la pancarte. En effet, en (1) le fournisseur cherche à capter l'attention des passants (ou potentiels clients) afin de leur vendre des produits de quelconque nature (boissons, objets divers, ...), indépendamment de leur intention d'achat ; en (2) il offre des services professionnels particuliers (médicaux, immobiliers,...) à des clients spécifiques qui en font une demande concrète et qui ont pris, généralement, un rendez-vous au préalable. Les effets perlocutoires diffèrent dans les deux cas, puisque en (1), le destinataire du message se sent invité à exécuter l'action induite ; par contre en (2), il se sent autorisé à exécuter cette même action car elle a été prévue auparavant.

Tous ces éléments externes, mis au service du décodage de l'énoncé pragmatémique, éclairent l'intention illocutoire et l'effet perlocutoire du message. Ainsi, en ce qui concerne l'intention illocutoire de tous ces énoncés, elle consiste à induire le destinataire à exécuter volontairement un acte. Par contre, pour ce qui est des effets perlocutoires, il en existe deux types qui donnent lieu à deux modalités de causalité perlocutoire dont nous résumons la chaîne causale et le *scénario pragmatique* dans le tableau suivant :

CHAÎNE CAUSALE	Énonciateur A > Destinataire B	Intention illocutoire de A	Énonciation	Effet perlocutoire sur B
SCÉNARIO PRAGMATIQUE (Modalité 1)	Pragmatème X énoncé par A (des professionnels) à B (des passants)	A INDUIT B à exécuter volontairement une action	Acte Performatif – Exhortatif <i>Dire pour inviter à faire</i> Acte locutoire → Action	B EXÉCUTE ou PAS une action non programmée par B (B se sent invité à réaliser l'action induite par A)
SCÉNARIO PRAGMATIQUE (Modalité 2)	Pragmatème X énoncé par A (des professionnels) à B (des clients spécifiques)	A INDUIT B à exécuter volontairement une action	Acte Performatif – Exhortatif <i>Dire pour autoriser à faire</i> Acte locutoire → Action	B EXÉCUTE une action programmée par B (B se sent autorisé à réaliser l'action induite par A)

Tableau 3. Scénario pragmatique des pragmatèmes apposés de la série C

En définitive, nous constatons que le pragmatème *Entrez* dont la construction schématisée correspond à un énoncé monolexical ([Vb. à l'impér.]), à sens compositionnel, est exhortatif dans les deux cas mais son interprétation pragmatique diffère grâce aux indices pragmatico-discursifs qui l'accompagnent. Rien de ce qui est dit littéralement sur les deux affiches ne correspond vraiment à ce qui veut être dit et le sens ne peut être inféré qu'au moyen des éléments extralinguistiques qui accompagnent les énoncés en question et dont il importe d'extraire l'information pragmatique et de l'explicitier dans la description du pragmatème en question.

4.2.4. Pragmatèmes apposés (Série D)

(1)



(2)



Les pragmatèmes utilisés sur ces deux affiches font référence à des objets qui ne sont pas nommés, mais qui prétendent renseigner le destinataire sur leur état actuel en (1) et futur en (2). Ainsi, en (1), le pragmatème *Peinture fraîche* pourrait référer directement à la matière elle-même (la peinture comme enduit) en tant que produit en bon état. Or, ici, l'énoncé figure sur un support accolé à un objet qui n'est pas nommé, qui vient d'être peint et dont la peinture n'est pas encore sèche. Cet énoncé non seulement fait l'économie du référent (puisqu'il est présent), mais il contient à la fois une référence explicite à l'état actuel de l'objet et une référence implicite aux

conséquences de cet état pour le destinataire. En effet, l'information transmise par le pragmatème n'est utile au destinataire que dans la mesure où il voudrait s'approcher de l'objet car elle sert à lui indiquer qu'il pourrait se salir. Or, pour garantir l'efficacité dans la transmission du sens du message, le support joue son rôle car il annonce indirectement, sous une forme subliminale, les conséquences néfastes, et même dramatiques, que l'usage de cet objet aurait éventuellement pour le destinataire par le biais des couleurs employées (le rouge et le noir) et le type de lettres utilisé, d'une texture qui renvoie à la peinture fraîche, dégoulinante, mais qui rappelle aussi l'expression de la peur et de l'effroi. Cela dit, le bon décodage de l'énoncé rapporte également un bénéfice à l'énonciateur qui sauvegarde ainsi le bon état de son objet. En 2), le pragmatème *À paraître* accompagne l'anagramme correspondant à la maison d'édition « Contresens », en référence à un objet qui n'est pas nommé (un livre) mais qu'il accompagne. Ce type d'énoncé sert à renseigner le public sur l'état où se trouve la publication de l'objet en question. Littéralement, il annonce une action future à propos d'un objet dont l'état est encore inachevé, mais c'est l'imminence de la présentation de cet objet qui est mis en avant dans le but de créer une attente chez de potentiels clients susceptibles de l'acquérir. Même s'il s'adresse à tout le monde, l'énoncé vise un public cible, les lecteurs, censés être intéressés par cette information.

L'analyse de la chaîne causale de ces deux pragmatèmes permet de montrer que les intentions illocutoires de l'énonciateur (ici, le propriétaire du référent indirectement visé) vont au-delà de la simple volonté de renseigner autrui sur l'état d'un objet. Son but, en fait, est de convaincre le destinataire (un éventuel utilisateur/acquéreur de cet objet) d'adopter une conduite qui s'ajuste aux intérêts de chacun des pôles de la communication. En (1), l'effet perlocutoire visé est que le récepteur évite de faire un acte qu'il avait prévu de faire ; par contre, l'effet recherché en (2) est que le destinataire ait envie d'acquérir un objet qu'il n'avait pas prévu d'acheter.

CHAÎNE CAUSALE	Énonciateur A > Destinataire B	Intention illocutoire de A	Énonciation	Effet perlocutoire sur B
SCÉNARIO PRAGMATIQUE (Modalité 1)	<i>Pragmatème X énoncé par A (propriétaire d'un objet) à B (un éventuel utilisateur)</i>	A CONVAINC B d'éviter volontairement de faire une action	Acte Performatif -Exhortatif <i>Dire pour encourager à ne pas faire</i> Acte locutoire → Non Action	B N'EXÉCUTE PAS une action programmée par B (B est convaincu par les arguments de A)
SCÉNARIO PRAGMATIQUE (Modalité 2)	<i>Pragmatème X énoncé par A (propriétaire d'un objet) à B (un éventuel acquéreur)</i>	A CONVAINC B d'exécuter volontairement une action	Acte Performatif -Exhortatif <i>Dire pour encourager à faire</i> Acte locutoire → Action	B PRÉVOIT D'EXÉCUTER une action non programmée par B (B est convaincu par les arguments de A)

Tableau 4. Scénario pragmatique des pragmatèmes apposés de la série D

Encore une fois, dans les deux cas, ces pragmatèmes en disent beaucoup plus qu'il ne paraît. C'est grâce aux indices pragmatico-discursifs qu'on peut les décoder correctement. Leur sens ne se déduit pas seulement du calcul des formatifs mais aussi et surtout par le biais de ce complément sémantique fourni par ce support « dédié » qui leur sert d'ancrage situationnel. C'est ce complément qu'il faut expliciter dans la caractérisation constructionnelle de ces pragmatèmes au moyen d'un niveau descriptif particulier, contenant le *scénario pragmatique* de l'énoncé, en plus de sa schématisation ([NOM+ Adj.] ; [Prép.+Vb. à l'inf.] et de sa spécification (*Peinture fraîche ; À paraître*).

4.3. L'information pragmatique dans les pragmatèmes *apposés*

La série d'exemples que nous venons d'examiner ne prétend pas couvrir l'ensemble des pragmatèmes ici nommés *apposés*. Vu l'éventail des unités qui peuvent être regroupées sous la dénomination de pragmatèmes *apposés* (cf. 5.1), une analyse de la *chaîne causale* de chacune d'entre elles, selon leurs scénarios pragmatiques, pourrait mettre au jour bien des intentions illocutoires et effets perlocutoires autres que ceux observés dans les exemples ci-dessus. En effet, comme l'indique Vermesch (2007 : 10), « le chercheur est limité aux exemples qui lui sont familiers, qu'il a vécus, auxquels il songe donc en priorité. Il est impossible qu'il n'y en ait pas d'autres ». Mais déjà ceux-ci nous permettent d'avancer un ensemble de caractéristiques propres à ce type d'énoncés pragmatémiques.

En effet, pour commencer, il s'agit dans tous les cas de pragmatèmes qu'un destinataire doit décoder (et de ce fait, ce sont des *pragmatèmes réceptifs*) et auxquels il doit répondre par l'action et non pas par la parole.²⁹ Par ailleurs, ce sont des énoncés collectifs, destinés au public en général, prévisibles (le public peut anticiper le message grâce aux indices situationnels qui les accompagnent) et compositionnels (afin d'assurer une communication efficace, sans ambiguïté). Or, d'un point de vue constructionniste, ni la forme ni le sens suffisent à interpréter le signifié d'un pragmatème réceptif car sa forme linguistique peut être parfois très réduite et une partie de son sens se trouve cachée dans sa composante pragmatique. Cette composante peut être mise au jour grâce à l'explicitation de la *chaîne causale* sous-jacente à l'énoncé. Cela dit, la *chaîne causale* commune qui caractérise les *pragmatèmes réceptifs* consiste en une intention illocutoire particulière de départ, celle de pousser le destinataire à réaliser une action non pas discursive (locutoire) mais comportementale (action), et dont l'effet perlocutoire est de l'exécuter (rappelons ici que la non-action est aussi un acte en soi). C'est pourquoi nous les nommons *pragmatèmes réceptifs comportementaux*. Or cette *chaîne causale* peut avoir plusieurs modes de production qui s'établissent autour de trois modalités de causalité perlocutoire : celles de demander, d'induire

²⁹ Dans ce sens, notre étude vient compléter celle de López Simó (2016) qui, elle, s'occupe des formules conversationnelles, et donc des pragmatèmes oraux. La distribution qu'elle fait, d'ailleurs, de ces groupes d'expressions de nature interactive en quatre catégories (les expressions actives, réactives, bi-actives et activo-réactives) rejoint en quelque sorte notre étude sur les intentions illocutoires et perlocutoires des énoncés pragmatémiques.

ou de convaincre le destinataire de l'énoncé pragmatémique à réaliser une action, comme l'avait déjà signalé, d'ailleurs, Vermesch (2007). À partir de ces modalités, nous pouvons distinguer les *pragmatèmes réceptifs comportementaux* de type directif (dans les séries A et B) et les *pragmatèmes réceptifs comportementaux* de type exhortatif (dans les séries C et D), bien qu'entre eux il existe parfois des chevauchements (comme le (4) de la série B).

Cette caractérisation des pragmatèmes *apposés* comme *pragmatèmes réceptifs comportementaux*, de type directif ou exhortatif, nous permet d'aller à rebours et de classer ces pragmatèmes au niveau formel et sémantique. Ainsi, en ce qui concerne la forme, les *pragmatèmes réceptifs* peuvent être catalogués en trois groupes selon les limites de la matérialité du signe pragmatémique : les énoncés monolexicaux, les énoncés syntagmatiques et les énoncés phrastiques. En effet, les pragmatèmes réceptifs de nature directive prennent la forme monolexicale dans des énoncés tels que : *Danger, Silence, Stop*, etc. ; et ceux de nature exhortative, également mais dans un éventail plus large de catégories telles que : des substantifs (*Arrêt, Caisse, Entrée, Extincteur, Informations, Sortie, Toilettes*, etc.) ; des adjectifs (*Fragile, Fermé, Ouvert*, etc.) ; des verbes (*Entrez, Poussez/Pousser, Tirez*, etc.). Il en va de même de la forme syntagmatique pour les directifs dans les exemples suivants : *Priorité aux piétons, Sens interdit*, etc. ; et aussi pour les exhortatifs, mais pour une gamme plus large de catégories : nominales (*Bouton arrêt d'urgence, Peinture fraîche, Premiers soins*, etc.) ; adverbiales (*À paraître, À suivre, En panne, En vente*, etc.) ; ou phrastiques elliptiques (*[faites] Attention à la marche ; [faites] Attention au chien*, etc.). Quant aux limites supérieures, la forme phrastique peut être employée pour les directifs : *Il est interdit de marcher sur les pelouses*, etc. ; et aussi pour les exhortatifs : *C'est fermé, C'est ouvert, Veuillez patienter, s'il vous plaît*, etc. Quant au sens, il s'agit de séquences compositionnelles, dans les deux cas, sémantiquement décodables d'après leur sens littéral. Mais nous avons vu que ce sens doit être complété avec l'appoint d'indices pragmatico-discursifs, des indices que seule l'explicitation de la composante pragmatique des pragmatèmes peut révéler.

5. Conclusion

L'identification de la structure des pragmatèmes ou du sens des mots qui les composent ne suffit pas à interpréter correctement le sens véritable de ces énoncés si l'on ne tient pas compte de leurs conditions d'emploi. La Grammaire de Constructions constitue le cadre théorique qui peut le mieux rendre compte des conditions d'emploi de ces combinaisons puisque, pour elle, toute construction représente une entité à décrire en fonction de son usage. C'est pourquoi nous nous sommes posé, dans cette étude, la question de la caractérisation constructionnelle des pragmatèmes à travers l'analyse d'un type particulier, les pragmatèmes *apposés*, des énoncés entièrement conventionnels, ritualisés et universellement admis, impliquant une communication unilatérale (sur affiches, panneaux, etc.), liés à l'écrit, accolés à des supports susceptibles d'être reconnus de tout le monde. De ce fait, le degré de fixation

pragmatique de ces énoncés est maximal car rien qu'à voir un de ces pragmatèmes, nous sommes en mesure de déduire à quelle situation il est lié.

À travers l'application d'une méthodologie d'analyse de la composante pragmatémique fondée sur les notions de *scénario pragmatique*, de *chaîne causale* et de *modalités de causalité perlocutoire*, appliquées sur une série d'exemples, nous avons pu constater que tous possèdent une *chaîne causale* commune, à partir d'une intention concrète de départ, celle d'amener l'utilisateur à décoder le pragmatème et à le pousser à l'action, pour aboutir à un effet perlocutoire consistant en l'exécution volontaire ou involontaire de l'action en question, une action programmée par l'énonciateur ou par le propre destinataire. Cette chaîne se déroule sur un patron formel et sémantique d'énonciation déterminé, dressé sur des constructions de nature syntaxique variée qui va de l'énoncé monolexical à l'énoncé phrastique, en passant par l'énoncé syntagmatique, tous à sens compositionnel. Les caractéristiques de ces constructions nous ont amenée à les classer dans la catégorie des *pragmatèmes réceptifs*, de nature comportementale. Cela dit, différentes *modalités de causalité perlocutoire* se manifestent dans cette chaîne causale en fonction des modes de production de chaque pragmatème. Pour déduire ces modalités, une information extralinguistique doit être inférée pour accéder au véritable message sous-jacent à l'énoncé pragmatémique. Il est évident que, dans ce type de message, plus l'énoncé est court, plus il est dense du point de vue sémantique et plus il contient d'implicites pragmatiques qu'il convient de mettre au jour. Ce n'est qu'en explicitant le *scénario pragmatique* où se joue chacune de ces modalités que nous sommes parvenue à distinguer deux types de *pragmatèmes réceptifs comportementaux*, les directifs et les exhortatifs. Ceci a été possible grâce à la mise en valeur de la composante pragmatique qui nous a permis de les identifier en tant que tels et de les distinguer entre eux. Mais pour ce faire, il nous a fallu rendre visibles les *modalités de causalité perlocutoires* sous-jacentes à chacun d'entre eux dans la description constructionnelle du pragmatème au moyen d'un niveau particulier de caractérisation.

L'explicitation de ce niveau a montré le rôle essentiel que joue la composante pragmatique dans la définition des pragmatèmes et dans leur classification. C'est pourquoi il importe d'incorporer, outre les niveaux de schématisation et de spécification, cette composante à toute caractérisation constructionnelle des énoncés pragmatémiques.

Références bibliographiques

- BLANCO ESCODA, Xavier (2010), « Los frasesmas composicionales pragmáticos », dans MOGORRÓN HUERTA, P. - MEJRI, S. (éds.), *Opacidad, idiomatidad, traducción*, Alicante : Universidad de Alicante, Servicio de Publicaciones 19-32.
- BLANCO ESCODA, Xavier - MEJRI, Salah (2018), *Les pragmatèmes*, Paris : Classiques Garnier.
- BOER, Cornelis de (1922), *Essais de syntaxe française moderne*, vol. I, Groningen : P. Noordhoff.
- BURGER, Harald (1973), *Idiomatik des Deutschen*, Tübingen : Max Niemeyer.
- COULMAS, Florian (1979), « On the Sociolinguistic Relevance of Routine Formulae », *Journal of Pragmatics* 3/3-4, 239-266.

- COULMAS, Florian (1985), « Diskursive Routine im Fremdsprachenerwerb », *Sprache und Literatur in Wissenschaft und Unterricht* 56/2, 47-66.
- CROFT, William (2000), *Explaining language change: an evolutionary approach*, London : Longman.
- CROFT, William (2001), *Radical Construction Grammar: Syntactic theory in typological perspective*, Oxford/New York : Oxford University Press.
- CROFT, William (2009), « Towards a social cognitive Linguistics », dans EVANS, V. – POURCEL, S. (éds.), *New Directions in Cognitive Linguistics*, Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins, 395-420.
- DESAGULIER, Guillaume (2011), « Le programme socio-pragmatique des grammaires de constructions : bilan et perspectives », *Intellectiva* 56/2, 99-123.
- FILLMORE, Charles J. – KAY, Paul – O'CONNOR, Mary Catherine (1988), « Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: The Case of Let Alone », *Language* 64/3, 501-538.
- LÓNAGY, Ivan (1982), *Situation et signification*, Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- GONZÁLEZ-REY, M^a Isabel (éd.) (2015), *Phraseology, Phrasodidactics and Grammar of Constructions*, numéro spécial de *Journal of Social Sciences* 11 (3) [<http://thescipub.com/journals/jss/psi>].
- GONZÁLEZ-REY, M^a Isabel (2016), « Quels rapports entre Grammaire des Constructions et Phraséologie en Didactique des Langues Vivantes ? » *Cahiers de Lexicologie* 108, 147-160.
- GOLDBERG, Adele (1995), *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago/Londres : University Chicago Press.
- GOLDBERG, Adele (2006), *Constructions at work: The nature of generalization in language*, Oxford : Oxford University Press.
- GRÉCIANO, Gertrud (1997), « La phraséogenèse du discours », dans MARTINS-BALTAR, M. (éd.), *La locution, entre langue et usages*, Fontenay/Saint-Cloud : ENS Editions, 179-200.
- GREVISSSE, Maurice (1988), *Le Bon Usage*, Gembloux : Duculot.
- ISAČENKO, Alexander V. (1948), « Morphologie, syntaxe et phraséologie », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 7, 17-32.
- LANGACKER, Ronald W. (1987), *Foundations of cognitive grammar*, vol. 1 *Theoretical prerequisites*, Stanford : Stanford University Press.
- LANGACKER, Ronald W. (1991), *Foundations of cognitive grammar*, vol. 2 *Descriptive Application*, Stanford : Stanford University Press.
- LEGALLOIS, Dominique (2013), « Les greffes phraséologiques – ou quand la syntaxe se compromet », *Langage* 189/1, 103-120.
- LEGALLOIS, Dominique (2014), « La grammaire d'une langue peut-elle s'apprendre à partir de ses unités phraséologiques? », dans GONZÁLEZ-REY, M. I. (éd.), *Outils et méthodes d'apprentissage en Phraséodidactique*, Cortil-Wodon : InterCommunications & E.M.E., 39-58.
- LÓPEZ SIMÓ, Mireia (2016), *Fórmulas de la conversación. Propuesta de definición y clasificación con vistas a su traducción Español-Francés, Francés-Español* (thèse de doctorat inédite), Université d'Alicante.
- MEL'ČUK, Igor (1995), « Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics », dans EVERAERT, M. – VAN DER LINDEN, E.-J. – SCHENK, A. – SCHREUDER, R. (éds.), *Idioms: Structural and psychological perspectives*, Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum, 167-232.

- NÁRAY-SZABÓ, Márton (2009), *Francia-magyar beszédfordulatok: 1200 kifejezés a mindennapi*, Budapest : Tinta.
- REY, Alain (2018), «Préface », dans BLANCO ESCODA, X. – MEJRI, S. (2018), *Les pragmatèmes*, Paris : Classiques Garnier, 7–18.
- TESNIÈRE, Lucien (1936), « Sur la classification des interjections », dans SESTAK, A. – DOKOUPIL, A. (éds.), *Mélanges dédiés à la mémoire de Prokop M. Haškovec par ses amis et élèves*, Brno : Globus, 343–352.
- VERMESCH, Pierre (2007), « Approche des effets perlocutoires : 1- Différentes causalités perlocutoires : demander, convaincre, induire », *Expliciter* 71, 1–23.
- VERMESCH, Pierre (2008), « Analyse des effets perlocutoires. 2. Englobement, intrications, complémentarités », *Expliciter* 76, 1–9.
- VARGA, Renâta (2000), « Les écrits dans la ville : typologie », *Communication & Langages* 124, 106–117.